



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline – Travail



PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET
D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN-FINANCEMENT ADDITIONNEL (PREMU-FA)
IDA N° H 6452-CI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RELATIF AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE D'ISSIA ET LOCALITES ENVIRONNANTES

Nom du pays : REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Nom du Projet : Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable et d'Assainissement en Milieu urbain (PREMU-FA)

No Crédit : N°6452 – CI

Nom du Marché : Travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Issia et localités environnantes.

CI-PRICI-143371-CW-RFB

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) d'un montant équivalent à 150 millions de dollars pour le financement des activités du **Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable et d'Assainissement en Milieu urbain (PREMU-FA) à 150 millions de dollars** et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre des marchés relatifs aux **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Issia et localités environnantes**.
2. **Le Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable et d'Assainissement en Milieu Urbain (PREMU-FA)**, agissant au nom et pour le compte du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Issia et localités environnantes** :

Ce lot unique est composé des quatre (4) volets ci-dessous :

- Volet 1 : Construction et équipement d'une station d'exhaure de 500 m³/h ;
- Volet 2 : Construction et équipement d'une station de traitement de 500 m³/h, d'une bache de stockage au sol de 500 m³, d'une salle de reprise de 250 m³/h et divers ouvrages et équipements ;
- Volet 3 : Raccordement électrique des équipements hydro-électro-mécaniques de la station de traitement de 500 m³/h, de la station d'exhaure de 500 m³/h et automatisme de ces installations et équipements divers ;
- Volet 4 : Fourniture et pose de conduites en fonte ductile DN300 (53 km), les pièces spéciales de raccordement, de robinetterie et de fontainerie.

La consistance des travaux par volet est définie comme suit :

Pour le volet 1 : Construction et équipement d'une station d'exhaure de 500 m³/h :

- La fourniture et pose d'une station d'exhaure, type barge flottante, de capacité 500 m³/h ;
- Fourniture et pose de conduite en PEHD DE 300, PN 16 pour le raccordement de l'exhaure à la conduite de refoulement ;
- Fourniture et pose deux Anti-bélier 5 500 litres y compris le massif de pose, pièce de raccordement à la conduite principale et tout aléas et sujétions.

Pour le Volet 2 : Construction et équipement d'une station de traitement de 500 m³/h, d'une bache de stockage au sol de 500 m³, d'une salle de reprise comprenant deux pompes de 250 m³/h (1+1) et divers ouvrages et équipements :

- La construction d'un répartiteur de débit à l'entrée de la station de traitement ;
- La construction et équipement d'une station de traitement de 500 m³/h ;
- La construction et équipement d'une salle de reprise comprenant deux pompes de 250 m³/h (1+1) ;
- La construction et équipement d'une salle de stockage et de préparation des réactifs ;
- La construction d'un bâtiment d'exploitation ;
- La construction et équipement d'une bache au sol de capacité de 500 m³ ;
- La fourniture et pose d'équipements hydro-électromécaniques des installations ;
- Les travaux de VRD et de sécurisation des sites des stations de traitement ;
- La construction de logements de service pour les agents d'exploitation.

Pour le Volet 3 : Raccordement électrique des équipements hydro-électro-mécaniques de la station de traitement de 500 m³/h, de la station d'exhaure de 500 m³/h et automatisme de ces installations et équipements divers :

Site d'exhaure

- Le raccordement aérien en antenne au carrefour Amanikro sur une ligne HTA existante ;
- La réalisation d'un réseau électrique HTA triphasé en câble Almélec 54.4 mm² longue de 11 km prenant son départ au carrefour Amanikro et aboutissant au site d'exhaure du lac Buyo ;
- La fourniture et pose d'un IACM ;
- La descente aéro-souterraine de la ligne HTA au site d'exhaure ;
- La construction d'un poste cabine 22TS sur le site d'exhaure ;
- La fourniture et équipement d'un poste cabine y compris un transformateur de 250 KVA ;
- La fourniture et pose d'un groupe électrogène de 250 KVA y compris un système d'inverseur automatique et plateforme de pose ;
- La fourniture et pose des systèmes de mise à la terre des lignes et poste électriques ;
- La fourniture d'une armoire TGBT équipé d'un organe de protection électrique de tête pour les installations en aval ;
- La fourniture et la pose d'un réseau électrique d'éclairage extérieur du site d'exhaure et de la voie d'accès au site.

Site de traitement

- Le raccordement de la station de traitement au réseau électrique HTA construit et allant à l'exhaure. Ce raccordement sera fait avec le câble 54,4 mm² pour tenir compte des extensions dans un cadre ultérieur ;
- La fourniture et pose d'un IACM ;
- La descente aéro-souterraine de la ligne HTA au site de la station de traitement ;
- La construction d'un poste cabine 22TS sur le site de la station ;
- La fourniture et équipement d'un poste cabine y compris un transformateur de 400 KVA ;
- La fourniture et pose d'un groupe électrogène de 400 KVA y compris un système d'inverseur automatique et plateforme de pose ;
- La fourniture et pose des systèmes de mise à la terre des lignes et poste électriques ;
- La fourniture d'une armoire TGBT équipé d'un organe de protection électrique de tête pour les installations en aval ;
- La fourniture et la pose d'un réseau électrique d'éclairage extérieur du site d'exhaure et de la voie d'accès au site.

Site du château d'eau d'Issia

- Le raccordement du site au réseau électrique HTA mitoyen à la zone ;
- Fourniture et la pose d'un transformateur H61 de 50 KVA sur poteau ;
- Construction d'une niche électrique ;
- Le raccordement basse tension du transformateur à la niche.

Pour le Volet 4 : Fourniture et pose de conduites en fonte ductile DN300 (53 km), les pièces spéciales de raccordement, de robinetterie et de fontainerie :

- La fourniture sur site des travaux de canalisations et pièces spéciales de raccordement en fonte ductile DN 300 ;
- La fourniture sur site des travaux de robinetterie, fontainerie et divers.
- La fouille pour la pose de conduites en fonte DN 300 y compris plus-value de profondeur, de terrain dur ;
- La pose de canalisations, de pièces de raccordement en fonte ductile DN 300
- La pose de robinetterie, fontainerie et divers ;

- Les travaux de génie-civil (construction des regards, butées et balises de repérage) ;

Ce présent appel d'offre est à prix unitaire.

Délai d'exécution : **Dix (10) mois.**

3. La procédure sera conduite par un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « **Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI), Juillet 2016, Révisions Novembre 2017 et Août 2018** » et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire, à l'adresse mentionnée ci-dessous**, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures Temps Universel.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement¹ non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** ou en toute autre devise convertible en F CFA. Le paiement pourra se faire en versement **espèces**, par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du **Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable et d'Assainissement en Milieu urbain (PREMU-FA)** ou dépôt direct sur le compte ouvert à la BANQUE ATLANTIQUE, Abidjan Plateau, sous le numéro CI034 01001 146688480037 49 intitulé « RESSOURCES PROPRES/PREMU-FA ». Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie électronique ou récupéré physiquement.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Vendredi 20 Janvier 2023 à 10 heures 00 minute TU**. La soumission des offres par dépôt physique est autorisée. **La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.** Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Après l'heure limite de dépôt des offres, l'ouverture des offres sera effectuée par vidéoconférence le même jour **Vendredi 20 Janvier 2023 à 10 heures 30 minutes TU**, en présence de tous les soumissionnaires. Le lien d'accès à cette vidéoconférence sera communiqué à tous les soumissionnaires ayant déposé une offre ce même **Vendredi 20 Janvier 2023**, entre 10 heures 00 minute et 10 heures 30 minutes TU, il est fortement recommandé aux soumissionnaires d'assister à cette ouverture par vidéoconférence qui sera enregistrée.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, **d'un montant de soixante millions (60 000 000) de FCFA.**
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres. ».
9. Dès la validation de la validation d'attribution du marché, la Cellule de Coordination du PREMU-FA publiera dans le bulletin officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO), ou en délivrer une copie à leur demande et à leur frais.
10. Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et à la redevance de régulation aux frais du titulaire (0,5% du montant hors taxes du marché).
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :
Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures en Côte d'Ivoire,
Sise aux II plateaux –vallons, Cité LEMANIA, lot N° 1802 Cocody
Abidjan-Cote d'Ivoire, 08 BP 2346 ABIDJAN
Numéro de téléphone : (225) 27 22 40 90 90
Email : gepkini@gmail.com copie à lurecey@yahoo.fr / ckokola@prici.ci
12. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance N° 2019-679 du 24 Juillet 2019, portant code des Marchés Publics et ses textes d'application.